

1975. Comme les subventions accordées en vertu de cette Loi portaient sur de la R-D effectuée antérieurement, le ministère accepte les demandes pour des dépenses faites par l'industrie avant la fin de 1975. Les dépenses totales au titre de ce programme s'élevaient à \$275.5 millions en mars 1977. Pour 1977-78, on prévoyait des versements d'une valeur de \$45.8 millions.

Le ministère contribue à l'établissement et à l'entretien d'instituts de recherche industrielle dans les universités. Les instituts subventionnés dans le cadre du programme sont situés au Collège technique de la Nouvelle-Écosse, à l'École polytechnique de Montréal, au Ryerson Polytechnical Institute, et aux universités McGill, de la Colombie-Britannique, du Québec, Western Ontario, de l'Alberta, de Sherbrooke, de Guelph, Dalhousie et Carleton.

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

9.2.9

Ce ministère subventionne généreusement la R-D et d'autres activités en sciences sanitaires. La Caisse d'aide à la santé a été créée en 1966 pour aider la construction d'installations d'enseignement et de recherche dans les universités, les hôpitaux et d'autres établissements de recherche et de formation dans le domaine de la santé. Le ministère offre des subventions couvrant jusqu'à 50% du coût des projets approuvés.

Le ministère fournit des fonds à l'appui de la R-D dans des domaines liés au bien-être, à l'abus des drogues, au conditionnement physique et au sport amateur, ainsi qu'à la recherche sur les besoins et la planification en matière de santé, et sur l'utilisation des services de santé et des installations de soins médicaux. Les travaux de R-D sont financés surtout dans des universités canadiennes et des organismes sans but lucratif. En outre, des subventions sont accordées aux gouvernements provinciaux dans le cadre du Programme de sécurité du revenu et d'assistance sociale.

Conseil de recherches médicales

9.2.10

Le Conseil de recherches médicales (CRM) finance la recherche et le développement en sciences sanitaires (à l'exclusion de l'hygiène publique) dans des universités canadiennes et des établissements affiliés. La recherche subventionnée s'effectue surtout dans les facultés de médecine, d'art dentaire et de pharmacie, mais d'autres domaines intéressant les problèmes de la santé sont pris en considération. Trois grands programmes servent à acheminer les fonds de recherche: les subventions à la recherche, l'aide directe en matière de personnel et les programmes spéciaux. Pour 1977-78, on estime que le montant global versé par le CRM aux universités canadiennes sera de \$54.2 millions.

La majeure partie du budget du CRM est consacrée à deux grands genres de subventions à la recherche: les subventions de fonctionnement et les subventions de gros équipement. Elles visent à couvrir les frais directs normaux de la recherche. Afin d'encourager l'utilisation maximale des installations, les subventions de gros équipement sont habituellement versées aux chefs des services ou des divisions où se trouvera l'équipement. Autant que possible, l'équipement hautement spécialisé est utilisé au niveau régional ou national; c'est le cas, par exemple, du spectrographe de masse à haute résolution de l'Université McMaster. Les subventions de fonctionnement constituent la plus grande partie du budget du programme de subventions; elles sont habituellement versées au chercheur principal et ne couvrent pas le coût total du projet, l'établissement devant fournir les locaux et les installations de base. La valeur scientifique des projets soumis est évaluée par les comités de subventions du Conseil, composés de scientifiques actifs et de personnes de l'extérieur.

Les programmes spéciaux du CRM visent à promouvoir le développement de la recherche médicale au Canada. Ils comprennent le financement de groupes du CRM qui effectuent de la recherche dans des domaines particulièrement productifs, par exemple le groupe de recherches en transplantation à l'Université de l'Alberta. Des subventions de développement aident les universités à recruter des chercheurs hautement qualifiés pour occuper des postes à temps plein dans des régions ou dans des domaines qui en ont besoin. Pour encourager la collaboration et l'échange d'informations, le Conseil offre des bourses permettant d'inviter des professeurs, d'aider des scientifiques en visite et de